Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 056-215601303-20260428-D20260428_05B-DE

République Française
Département Morbihan
Commune de Merlevenez

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/04/2026

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Nombre de vote
23	22	23

Vote
Approbation à l'unanimité Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2026, le 28 avril à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Merlevenez s'est réuni en session ordinaire, en Mairie salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Frank NICOLAS, Maire.
Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 14/04/2026.
La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 14/04/2026.

Présents : M. NICOLAS Frank, Mme PHILIPPE Christelle, M. Didier LE BLIMEAU, Mme ROLLAND Anne-Sophie, M. JUSTOM Philippe, Mme CHAPPEY Angélique, M. TIBULLE Lionel, Mme CADIO Evelyne, M. RIBLER Pascal, M. LE NEZET Didier, Mme ETTEL Gwenaelle, M. LE CORRE Renaud, M. GOUADEC Patrice, Mme JUBIN Stefanie, Mme MILLION Line, Mme LETULLE Elodie, Mme AMIOT Clémence, M. BIGOT Pierre, M. CONGUISTI Yvan, Mme LEROC Céline, M. LE CALVE Ludovic, Mme HASCOET Solène.

Absents excusés : M. LE MOUELLIC Mickaël a donné pouvoir à M. NICOLAS Frank.

A été nommé secrétaire : Mme LETULLE Elodie.

D20260428_05 - Vote du budget primitif 2026 – Budget Commune

Rapporteur : Anne Sophie ROLLAND

VU le code général des collectivités et notamment ses article L 1612-2 et L1612-4,

VU la délibération en date du 28 avril 2026 portant approbation du compte financier unique 2025 de la commune,

VU la délibération en date du 28 avril 2026 portant affectation du résultat de fonctionnement 2025 au budget primitif communal 2026,

Le budget de la commune pour 2026 est le suivant :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Intitulé	Montant
011	Charges à caractère général	957 309,13
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 356 048,94
014	Atténuation de produits	200 762,00
023	Virement à la section d'investissement	1 653,33
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	586 000,00
65	Autres charges de gestion courante	370 707,75
66	Charges financières	106 000,00
67	Charges spécifiques	50 000,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	2 000,00
	Total	**3 630 481,15**

Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 056-215601303-20260428-D20260428_05B-DE

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Intitulé	Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	190 706,10
013	Atténuation de charges	10 000,00
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	92 615,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	321 682,00
73	Impôts et taxes	1 866 148,05
74	Dotations, subventions, participations	860 000,00
75	Autres produits de gestion courante	288 300,00
76	Produits financiers	30,00
77	Produits spécifiques	1 000,00
	Total	**3 630 481,15**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Intitulé	Montant
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	92 615,00
041	Opérations patrimoniales (ordre)	1 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	407 200,00
20	Immobilisations incorporelles	68 955,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	395 600,00
23	Immobilisations en cours	2 325 263,15
	Total	**3 293 433,15**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Intitulé	Montant
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	2 446 900,65
021	Virement de la section de fonctionnement	1 653,33

Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 056-215601303-20260428-D20260428_05B-DE

040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	586 000,00
041	Opérations patrimoniales	1 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	219 871,06
13	Subventions d'investissement	36 708,11
16	Emprunts et dettes assimilées	500,00
	Total	**3 293 433,15**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **à l'unanimité** de ses membres présents et représentés :

- **APPROUVE ET VOTE** le Budget Principal de la Commune pour l'exercice 2026 comme présenté ci-dessus.

Fait et délibéré à Merlevenez, les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents.

Le Maire :

- Certifie sur sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- Informe que cet acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rennes (Hôtel de Bizien, 3 Contour de la Motte, CS44416 - 35044 Rennes Cedex) dans les deux mois suivant sa publication

Frank NICOLAS
Maire de Merlevenez

